

Femmes courtisées par la droite et l'extrême droite

Droits des femmes, affaire de toutes et tous

Droit de cuissage, promotions canapé, par leur mérite et leurs études, les femmes paraissent avoir gagné le droit de ne plus subir ces avanies et ces usages rejetés d'un âge lointain. Pourtant, malgré l'adoption et l'entrée en vigueur des [Convention C190 \(sur la violence et le harcèlement, 2019\)](#) et [Recommandation R206](#) la complétant, nous sommes encore loin d'une ratification massive par les États membres de l'OIT et encore plus loin de sa mise en œuvre effective partout.



Le sexisme encouragé Par les régimes d'extrême droite

Loin aussi de recrutements à salaire égal pour un diplôme strictement égal ou de niveau égal, et d'un salaire égal pour un travail de valeur égale, tant [en France](#), qu'en Europe et dans le monde, en dépit de [négociations ouvertes sur un salaire minimum partout en Europe](#), et d'une discussion sous tension pour une directive européenne [pour la transparence en vue de l'égalité salariale](#).

Partout où montent l'extrême droite et le fascisme, violences et sexisme sont, hélas, tolérés voire encouragés. Une société en proie aux [discriminations](#) basées sur les [dénonciations](#), sur la domination ou les régressions des droits des femmes et droit(s) des femmes au travail, peut en montrer les symptômes et révéler les signes avant-coureurs. En témoignent les arrestations de militantes syndicales, de l'environnement ou de défenderesses de droits en Turquie où des militantes sont non seulement arrêtées, mais font l'objet de rackets sous forme de poursuites

judiciaires et d'amendes lourdes, en milliers d'euros, dans un pays où le salaire moyen est au plus bas (307 euros), celui des femmes encore plus bas, premier pays à l'avoir ratifié en 2012, et annoncé s'être retiré en 2021 de la [Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique](#). Preuve s'il en faut que le droit ne connaît pas que des avancées sous l'égide de partis et régimes autoritaires, corrompus, servis par la brutalité et par la justification de la violence (Biélorussie, Russie...): inquiétante et inacceptable légitimation des féminicides, viols et tortures, insécurité sans distinction dans les sphères privées et publiques. En témoigne aussi en Asie centrale, au Kurdistan, le témoignage d'une syndicaliste qui dénonce « *que les militantes pour des droits du travail ou pour l'environnement sont arrêtées au cours de luttes ou de manifestations et livrées à la police dont on sait quel traitement elle leur (laisse) inflige(r)...* » Sans nous contenter de dénoncer, ni recenser mauvaises ou bonnes pratiques, il faut réaffirmer ici que

loin de satisfaire ou de remplir des critères, la démocratie exige qu'on ne s'éloigne jamais d'un horizon de droits égaux incontestables pour toutes et tous.

Ces régimes autoritaires en place ou en poupe, donc, ne tarderont pas à montrer leur vrai visage à travers leurs dispositions à l'égard des femmes, de leurs droits sexuels et reproductifs et de leurs droit(s) au et du travail. Quand la répression s'étend aux militantes féministes, artistes, sportives, intellectuelles, syndicalistes, journalistes, enseignantes, migrantes, étrangères, homo et bisexuelles, transgenres de toutes générations, c'est que quelque chose ne tardera pas d'aller bientôt à contresens de la citoyenneté de toutes et tous, quand le pouvoir patriarcal impose son idée du rôle des femmes dans la société, mettant en danger les vies des femmes se mêle de [réprimer l'avortement](#), d'exclure l'avortement de l'exercice légal de la médecine, d'empêcher ou de freiner [un cadre législatif pour l'avortement sûr et sans risque](#), ou à l'inverse, quand il instrumentalise et mène des politiques natalistes restrictives, ou

des campagnes de [stérilisations forcées](#) sur des [pans de populations sélectionnées](#), et qu'il interdit de choisir ses/sa maternité/s, son humanité. Les femmes ne sont [ni minoritaires, ni mineures](#), même quand elles sont issues de [populations minoritaires sans respect de leurs droits](#).

Des droits non respectés

Risquons une revue des droits essentiels et fondamentaux auxquels États, employeurs ou mouvements politiques se risquent à faire entorse et qui ne manquent pas de soulever colères et luttes.

En tout premier, sans hiérarchie de valeur, plaçons par exemple le droit de s'associer, autrement dit de se syndiquer, bien commun de toutes les travailleuses et de tous les travailleurs. Prenons par exemple la négociation âpre en cours entre Parlement européen, Conseil de l'UE et Commission européenne, qui tente d'écarter les syndicats le plus possible de toutes évaluations et mesures des écarts de salaire et de la valeur du travail. Dirons-nous que parce qu'il s'agit de l'égalité salariale entre les femmes et les hommes, il ne sera pas crucial de préserver le droit des travailleuses et de tous [d'être représenté.es par les syndicats et élu.es de leur choix](#) ? Pourtant certains États membres de l'UE veulent en profiter et aller effectivement dans ce sens inverse.

Ces mêmes États qui à l'intérieur de l'Union européenne [flattent leurs opinions publiques et leurs électeurs et électrices](#), en modifiant au nom d'une politique familiale, les droits du travail des femmes: [congés parentaux restreints](#), encouragements aux femmes sous forme d'incitations fiscales de nature à se retirer de l'emploi, droits ou moyens insuffisants ou inexistantes de garde, de scolarité petite enfance, à quelques encablures de Strasbourg, siège du

Parlement européen, et pas toujours aussi loin qu'en Hongrie ou Pologne. En [Allemagne](#), démasquons les pré-supposés: tant les écarts de salaires (19,2 %) entre femmes et hommes que les déroulements professionnels inégaux, les gardes et la prise en charge scolaire petite enfance réduites ou inexistantes, les temps partiels (plus de 50 % des femmes en temps partiel), les faits établis interrogent.

Dénonçons en Asie sans les nommer ces lointains États proxénètes, qui pudiquement poussent à émigrer les femmes comme domestiques, en quasi esclavage. Fuyant misère et sous-emploi, elles envoient au pays les devises et aux familles de quoi se nourrir, comme le firent par le passé les émigré.es du Portugal, d'Espagne ou de Grèce, tandis qu'ils et elles fuyaient des régimes bien fascistes. Prenons conscience que les droits négociés à l'OIT s'arrêtent aux portes des pays qu'il ne faut pas voir refuser la main d'œuvre expatriée.

Avec l'argent rapatrié, quelles écoles construites au pays, quels centres de santé dédiés aux soins des filles et des femmes, quels emplois créés ? Un horizon, pour le coup morose, de ne pas voir grandir au pays qu'on a fui, les enfants, les filles promises au même avenir sans fin, entre les mains de familles démunies, la violence qui envahie tout, la justification et le maintien ou le « retour » de régimes « forts » et autoritaires, corrompus et toujours plus véhéments.

En regardant au plus près les conditions de travail des femmes dans les ateliers délocalisés à travers la planète et dans les pays où une majorité des emplois dans l'agriculture ou l'agro-industrie se trouvent occupés par des femmes, on s'aperçoit que la Convention C190 contre l'impunité du harcèlement au travail prend ici toute son importance pour de nombreuses travailleuses et leur permet-

tra d'espérer mieux garder leur emploi en toutes circonstances.

Ne passons pas sous silence le droit d'aller et venir avec des titres d'identité en propre (migrations, asile, libre circulation), celui de disposer de ses biens et de son salaire.

Militer pour gagner

De ce passé sombre et de ces risques d'un avenir sans promesses autres, voulus par des classes bourgeoises, réactionnaires et nationalistes, on peut sortir en militant d'urgence pour faire ratifier par un maximum d'états membres de l'OIT les conventions [C189 \(sur les travailleurs et travailleuses domestiques, 2011\)](#), seuls 35 pays sur 187 l'ayant fait, et [C190 \(sur la violence et le harcèlement, 2019\)](#) et la Recommandation [R206](#) la complétant, afin de renforcer partout leur application et mise en œuvre.

En mettant en avant et en action l'égalité des droits au travail et du travail, le même accès aux emplois inconditionnellement, aux formations et qualifications, on lutte pour l'égalité des femmes et des hommes, travailleuses et travailleurs, ici, et partout dans le monde. Contraignons entreprises multinationales et filiales, employeurs privés et publics, le 8 mars – Journée internationale des droits des femmes, dans tous les secteurs d'activité et tous les jours de l'année, à donner un égal accès, une égale reconnaissance et un [salaire égal pour un travail de valeur égale](#).

<https://www.ituc-csi.org/ratifierc190-les-travailleurs-du-monde>

En 2022, il faudra dire stop aux maltraitances, à toutes les sous-enchères et précarités, aux régressions qui sont et font partout le lit d'idéologies nuisibles au service des plus riches.